

Compte rendu du Comité de Pilotage

Emetteurs
Y. Françoise / S. Mille
(le 21/06/2011)

1^{er} juin 2011 de 14h à 16h30 à Paris

Présents

Aubert	Claude	ITAVI
Baelen	Catherine	MAAP – BMI
Courtoux	Jean-Louis	élu APCA
Dehlinger	Frédéric	MAAPRAT - DGER
Dollé	Jean-Baptiste	Institut de l'Elevage
Douel	Frédéric	FranceAgriMer
Françoise	Yves	CA 50
Gauthier	Jean-Claude	Lycée Agricole Vendôme
Hassouna	Mélynda	INRA
Lensink	Joop	ISA Lille
Marcon	Michel	IFIP
Mille	Stéphane	Institut de l'Elevage
Pereira	David	APCA
Ramonteu	Sonia	ACTA
Vergne	Jean-Louis	Lycée Agricole Limoges

Excusés

Amand	Gérard	ITAVI
Barbier	Gérard	CA 38
Bonnard	André	élu FNPL
Brendle	Espérance	MAAPRAT – DGER
Brouet	Roger	MAAPRAT - DGER
Charlery	Jacques	GIE Bretagne
Commandré	Jean Charles	SUAMME
Garnier	Cédric	ADEME
Halama	Patrice	ISA Lille
Kergourlay	Frédéric	CRA Bretagne
Lauprêtre	Damien	CA46
Le Gall	André	Institut de l'Elevage

Documents mis à disposition des participants présents au COPIL :

- Résumé des activités du RMT sur la période 2007 / 2010
- Liste des interlocuteurs du RMT
- Proposition de plan d'actions 2011 /2012
- « Enjeux et perspectives autour des bâtiments d'élevage » - Document de synthèse – Décembre 2010
- Copie du diaporama présenté ce jour

Documents joints au compte rendu :

- Plan d'actions 2011 /2012 → fichier « *RMT-batiments_Plan-actions-2011-2012.pdf* »
- Diaporama présenté le 1^{er} juin → fichier « *RMT-Bat_Diapo-COPIL_2011-06-01.pdf* »

L'essentiel

- Rappel du cadre et des objectifs du RMT
- Quelques actions du RMT entre 207 et 2010
- Priorités et programme d'actions pour 2011 / 2012
- Echéances

2 – Ouverture de la séance

La présidence du comité de pilotage est assurée par Jean-Louis Courtoux, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute Marne, représentant l'APCA.

Après un tour de table, le Président retrace les étapes du RMT sur la période 2007 / 2010 et introduit les trois priorités d'actions pour 2011 / 2012. Il précise ensuite les enjeux que représentent les bâtiments pour les éleveurs et les attentes vis-à-vis du RMT :

- La pérennité des investissements et l'importance des choix, ce qui nécessite de fiabiliser et optimiser le conseil
- La maîtrise des coûts

- L'optimisation de l'investissement pour un niveau de production élevé, avec plusieurs axes complémentaires à prendre en compte comme le bien-être animal, le travail de l'éleveur, l'environnement, le paysage, ... La rentabilité des activités d'élevage est un enjeu central qui doit être au cœur des préoccupations et des réflexions concernant les bâtiments d'élevage.

Le RMT doit donc favoriser les réflexions sur les bâtiments de demain, conçus aujourd'hui et utilisés dans le contexte de production de demain.

Enfin, le Président note que, bien que représentant un montant d'investissements annuels de l'ordre de 2 milliards d'euros, les bâtiments d'élevage ne font l'objet d'aucun approfondissement dans les parcours de formation initiale.

3 – Période 2007 / 2010

2.1 – Rappels chronologiques

Voir fichier « RMT-Bat_COPIL_2011-06-01.pdf », diapo n°3

Les animateurs présentent les étapes du RMT depuis son agrément :

- septembre 2007 : agrément du RMT
- janvier à juin 2008 : lancement l'animation et préparation premier Comité de Pilotage (juin → validation plans d'actions)
- automne 2010 : évaluation ACTA - APCA
- novembre 2010 : comité de pilotage → bilan 2007/2010 et orientations demande de prorogation 2011/2012
- décembre 2010 : Fin du conventionnement sur la première période
- 30/12/2010 : décision de prorogation pour 2 ans
- 11/04/2011 : arrêté MAAPRAT pour prorogation
- 1^{er} juin 2011 : comité de pilotage de validation des priorités et du plan d'actions

Cette présentation n'appelle pas de commentaire.

2.2 – Contexte et cadre du RMT

Voir fichier « RMT-Bat_COPIL_2011-06-01.pdf », diapos n°4 à 7

Les animateurs rappellent les bases de la structuration et de l'organisation du RMT, sans remarque particulière des participants.

2.3 – Quelques actions du RMT depuis 2007

Voir fichier « RMT-Bat_COPIL_2011-06-01.pdf », diapos n°8 à 13

Le Comité de Pilotage du 18 novembre 2010 avait été l'occasion d'une présentation et d'échanges sur le bilan détaillé des actions du RMT sur la période septembre 2007 / août 2010.

Lors du Comité de Pilotage du 1^{er} juin 2011 seules deux points concernant les précédents travaux du RMT sont évoqués.

- Les concertations tenues à l'amont des réponses aux appels à projets
La mise en place de concertations à l'initiative du RMT, impliquant les partenaires des instituts techniques et organismes de développement des trois filières d'élevage, illustre pleinement le rôle du RMT dans la structuration du réseau et des partenariats sur le thème des bâtiments. Ces démarches ont permis depuis 2009, de proposer des sujets d'études mieux réfléchis et prenant mieux en compte les avis des divers interlocuteurs de la recherche / développement.
 - 2009 : 6 sujets repérés,
Appels à financement **CASDAR** : 6 Manifestations d'Intérêts (MI) – 2 projets agréés
 - Robot et pâturage (Institut de l'Elevage)
 - Litières en élevage (ITAVI)
 - 2010 : 4 sujets repérés,
Appels à financement **CASDAR** : 3 MI – 1 projet agréé
 - Bâtiments à énergie positive (IFIP)
 Appels à financement **CNE** : 1 MI – 1 projet agréé
 - Système d'information géographique sur les bâtiments d'élevage (IE)
 Appels à financement **COST européen** : 1 MI, non aboutie en projet finalisé
 - 2011 : 5 sujets repérés,
Appels à financement **CASDAR** : 2 MI, abouties en dossiers finalisés, en cours d'évaluation par le CASDAR

- Automatisation de l'alimentation (IE)
 - Modélisation des flux d'énergie (IFIP)
- Document de synthèse « enjeux et perspectives autour des bâtiments d'élevage »
Afin d'apporter une vision la plus large possible pour comprendre l'existant et envisager l'avenir des bâtiments pour les filières d'élevage de ruminants, de porcs et de volailles, le RMT bâtiments d'élevage du futur s'est employé à caractériser le contexte, identifier les enjeux et les réflexions actuelles mais aussi à repérer les pistes de travail et les partenariats possibles autour du thème des bâtiments d'élevage.
Cette synthèse, finalisée en décembre 2010, est le fruit des diverses concertations coordonnées par le RMT entre fin 2007 et mi 2010, au cours desquelles de nombreux interlocuteurs impliqués sur le thème des bâtiments d'élevage ont pu exprimer leur point de vue, tant sur des considérations techniques que sur une approche plus transversale. Elle représente un outil de travail, qui ne doit pas rester figé et gagnera à s'enrichir par des apports complémentaires notamment grâce aux travaux du RMT en 2011 / 2012 sur la perspective.
Ce document de 42 pages est articulé en deux parties : une approche par filière d'élevage (ruminants, porcs et volailles) et une approche par thématique technique en cohérence avec les 7 thèmes retenus par le RMT dans son axe 1 « travaux sectoriels » (énergie, paysage, ambiance et conditions de logement, déjections, travail, coûts et conception, évolution des types de bâtiments).
Dans la seconde partie, le document propose, pour chacune des 7 thématiques, un recensement des interlocuteurs, des études en cours ou récentes et des principales références bibliographiques.

Question - Commentaire : *Ce document a-t-il été diffusé et auprès de qui ?*

Réponse : *Il est présenté pour la première fois aux membres du Comité de Pilotage. Il sera mis en ligne sur le site et diffusé aux interlocuteurs du RMT (cf liste remise ce jour), aux interlocuteurs impliqués dans les concertations, ainsi qu'aux animateurs des autres RMT.*

Les tableaux de recensement des interlocuteurs, actions et sources bibliographiques sont déjà en ligne sur le site : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article154>

4 – Priorités et programme d'action 2011 / 2012

Voir fichier « RMT-Bat_COPIL_2011-06-01.pdf », diapos n° 14 à 31

Les animateurs présentent les priorités et le plan d'actions proposés par le bureau d'animation. Ce plan d'actions a été établi au vu de l'évaluation des actions menées de 2007 à 2010, du contexte actuel à venir et des moyens affectables au RMT sur la période 2011 / 2012.

Les actions sont détaillées dans le document « Plan d'actions du RMT bâtiments sur la période 2011 / 2012 », joint à ce compte rendu. Il est enrichi des remarques formulées lors du Comité de Pilotage et a été soumis pour avis complémentaire à l'ensemble des interlocuteurs invités au comité de pilotage, qui on bénéficié d'un délai de deux semaines pour formuler d'éventuelles remarques.

La version diffusée avec ce compte rendu est définitive et sera adressée à la DGER en annexe à la convention financière.

4.1 – Trois priorités pour le RMT

1. Analyse prospective pour les bâtiments d'élevage du futur
2. Renfort des liens entre la Recherche - Développement et l'Enseignement - Formation
3. Accès à l'information sur les bâtiments d'élevage

Ces priorités sont déclinées en 7 actions. La suite du compte rendu présente succinctement chaque action et relate les remarques et échanges entre participants.

4.2 – Actions de la priorité 1 : « prospective »

Cette priorité sera poursuivie au travers de 2 actions.

- Action 1.1 : Quels cahiers des charges pour les bâtiments d'élevage de demain ?
4 étapes dont certaines peuvent être menées durant des périodes identiques :

- *Etape 1* : identifier des études existantes sur la prospective en élevage (3 filières) et définissant des scénarii d'évolution des systèmes de production
- *Etape 2* : prendre en compte les expériences à l'étranger
- *Etape 3* : mener une analyse prospective en bâtiments pour formaliser les cahiers des charges des bâtiments du futur et identifier les thèmes de nouvelles études
- *Etape 4* : Synthétiser et présenter lors du colloque de fin du RMT

Délivrables :

- Synthèse des réflexions et formalisation des cahiers des charges pour les bâtiments d'élevage du futur répondant aux attentes des évolutions des systèmes d'élevage dans les différentes filières d'élevage
- Présentation et table ronde lors du colloque national organisé par le RMT fin 2012
- Propositions de scénarii d'études et/ou projets de recherche / expérimentation, issus des réflexions partagées et validées par les filières (identification des manques au regard des cahiers des charges)

Question – Commentaire : *Il sera nécessaire de préciser la notion de « cahier des charges »*

Réponse : *Les cahiers des charges devront présenter le contexte à venir autour des bâtiments d'élevage de chaque filière et les questions auxquels seront confrontés les bâtiments. Ils permettront également d'identifier des thèmes d'études complémentaires sur des points techniques.*

Les cahiers des charges ne sont pas à comprendre comme un descriptif technique des éléments de conception et de construction des futurs bâtiments répondant à des besoins fonctionnels précis, au sens ou pourrait l'entendre un concepteur ou un constructeur.

Question - Commentaire : *Les partenariats et les compétences techniques existent-ils au sein du RMT pour mener l'étape 3 ?*

Réponse : *Oui, notamment au travers d'études en cours ou récentes, telles que les deux projets CASDAR « Eco-construction » et « Bâtiments à énergie positive » qui se sont basés sur des partenariats entre les 3 filières d'élevage. Il est possible d'élargir, et c'est prévu dans le cadre de l'étape 3, mais il faudra veiller à ne pas « se perdre » dans des partenariats trop larges.*

Questions - Commentaires :

** Le recours à un stagiaire en fin de formation d'ingénieur (durant 6 mois) serait intéressant pour mener un travail de base sur l'action 1.1. Cela permettrait de préparer l'analyse, d'identifier les thématiques et questionnements et de permettre ensuite à divers groupes d'experts de réagir sur les pistes à poursuivre.*

Un noyau dur du RMT doit lancer les grandes lignes d'orientations de l'action afin que cela puisse être repris par un stagiaire à partir de janvier 2012.

** Concernant la prospective dans les filières animales, on peut signaler l'agrément d'un nouveau RMT en 2010 : RMT « économie des filières animales » (piloté par l'IFIP). Actuellement dans sa phase de lancement, il a programmé un colloque début 2012 sur le thème « Prospective en élevage ». Il serait nécessaire de s'en rapprocher dans le cadre de l'action 1.1*

- **Action 1.2** : Coordination des réponses aux appels à projets de recherche / expérimentation
Poursuite des concertations initiées par le RMT en 2008 à l'amont des réponses aux AAP

Délivrables :

Le RMT ne dépose pas directement en son nom de projets d'études. Il y contribue en appuyant les porteurs de projets et tient à jour un tableau récapitulatif annuel avec la liste des dossiers soutenus par le RMT, répondant à divers appels à projet. Ce document fait état :

- Des thèmes envisagés
- Des manifestations d'intérêts déposées
- Des dossiers finalisés déposés
- Des projets agréés

Question - Commentaire : *Cette action permet de répondre aux enjeux de cohérence à propos des futurs projets de recherche / expérimentation. Chaque interlocuteur impliqué y trouve un intérêt.*

4.3 – Actions de la priorité 2 : « liens enseignement / recherche - développement »

Cette priorité sera poursuivie au travers de 2 actions.

- **Action 2.1** : Valorisation des apports de la Recherche / Développement dans l'enseignement agricole (BTS et licence pro)

Objectifs :

- mieux connaître les besoins de l'enseignement sur les bâtiments,
- repérer les possibilités de transfert depuis la RD,
- favoriser les échanges sur le thème des bâtiments entre les exploitations de lycées

Moyens :

Mise en place d'un groupe de travail RMT, DGER, CREPA Bretagne, CEZ Rambouillet, Directeurs exploitations lycées agricoles

Délivrables :

Synthèse des réflexions du groupe de travail : document présentant l'état des lieux des besoins et attentes de l'enseignement sur le thème des bâtiments d'élevage (pour les filières BTS et Licence Pro), ciblant les transferts possibles depuis la recherche – développement et formulant des préconisations en vue de l'adaptation éventuelle des référentiels de formation.

Questions - Commentaires :

** Au sein des établissements d'enseignement agricole (tant au niveau des enseignants que des exploitations) il est difficile de trouver des informations concernant les bâtiments. L'analyse menée par le RMT en 2010 confirme ce constat, avec la difficulté pour les enseignants d'avoir un argumentaire sur les bâtiments pour de futurs éleveurs ou conseillers.*

** Par ailleurs, il est difficile d'identifier le réseau des enseignants traitant du thème des bâtiments d'élevage.*

Question - Commentaire : *L'action 2.1 vise un public enseignants et élèves de BTS et licence pro, mais il pourrait concerner aussi le public des CFPPA qui forment aussi une partie importante des futurs éleveurs.*

Réponse : *Compte tenu des délais et des moyens affectés au RMT, il semble raisonnable de se cantonner au public BTS / Licence pro, et d'envisager par la suite des transferts ou une réflexion semblable autour des CFPPA à l'initiative de la DGER.*

Question - Commentaire : *Pour aborder le thème des bâtiments, une entrée par rapport aux systèmes de production est naturelle, mais avec un réseau d'enseignants difficile à identifier. Ne serait-il pas possible d'aborder le thème des bâtiments par une entrée agro-équipement.*

Réponse : *La spécialisation agro-équipement concerne quasiment exclusivement les machines agricoles*

- **Action 2.2** : Formation continue des personnels du Ministère de l'Agriculture : pérennisation et valorisation pour l'enseignement initial

Objectifs :

- recenser les sessions de formation continue destinées aux personnels des administrations,
- repérer les adaptations nécessaires pour les pérenniser,
- faciliter la valorisation des supports utilisés pour ces formations continues auprès de la formation initiale secondaire et supérieure

Moyens :

Groupe de travail RMT, DGER, INFOMA, Avipôle Formation (commun à l'action 2.1, au démarrage)

Délivrables :

- Compte rendu des propositions d'adaptations des programmes de formation des personnels de l'administration, sur les thèmes liés aux bâtiments d'élevage.
- Compilation des supports de formation existants (liste ou fichiers) et proposition de plan de diffusion à l'attention des établissements d'enseignement initial.

Question - Commentaire : *Pour l'action 2.2, il serait intéressant de se rapprocher également des centres de formation des agents des collectivités territoriales (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) pour savoir comment le thème des bâtiments d'élevage est traité.*

Réponse : *L'objectif de l'action 2.2 n'est pas tant d'améliorer les sessions de formation continue existantes mais surtout de valoriser les cadres de formation existants en formation continue, auprès de la formation initiale. Une recherche vers le CNFPT peut être menée afin de poursuivre ce même objectif (comment est abordée la question des bâtiments d'élevage vis-à-vis d'un public non spécialiste de ce sujet ?).*

4.4 – Actions de la priorité 3 : « accès à l'information »

Cette priorité sera poursuivie au travers de 3 actions.

- Action 3.1 : Animation du site internet du RMT

Objectifs :

- délivrer des informations claires et facilement accessibles sur le thème des bâtiments,
- faire connaître les actions du RMT et les interlocuteurs du réseau,
- élargir les échanges

Moyens :

- valoriser les productions du RMT en « éclatant » leur contenu
- améliorer les procédures de mise en ligne et mise à jour

Questions - Commentaires :

** La gestation du site a été longue car on souhaitait un système de questionnaires de recensement en ligne. Aujourd'hui il est nécessaire d'améliorer l'accès au site, mais surtout de clarifier ses objectifs pour adapter les moyens.*

** A priori, le public visé par le site du RMT concerne plutôt les interlocuteurs de la recherche / expérimentation / développement et de l'enseignement / formation.*

- Action 3.2 : Colloque national sur les bâtiments d'élevage du futur

- Fin novembre 2012
- Public cible prioritaire : CBE, Instituts techniques, Elus professionnels, Porteurs d'enjeux (MAAPRAT, FranceAgriMer, INRA, ADEME, CCMSA, collectivités, ...), Enseignement agricole secondaire et supérieur, responsables bâtiments des organismes de développement, conseillers de gestion, ...
- 1 jour sur Paris ou dans un Lycée Agricole d'accès facile
- Déroulement envisagé
 - Présentation des travaux du RMT (sur les 3 priorités)
 - Apports concrets → résultats d'études ou projets en cours (« maternité du futur », CASDAR énergie +, Eco-construction, présentation de cas concret (nouveau bâtiment dans des lycées)
 - Table ronde sur les bâtiments du futur

Question - Commentaire : En restant sur les mêmes objectifs, le colloque pourrait avoir lieu tout début 2013, pour éviter la concurrence avec d'autres manifestations souvent très nombreuses durant le dernier trimestre. L'accord de la DGER doit être rapidement sollicité.

- Action 3.3 : Réflexion sur l'élargissement de Bâti-Flash aux filières porcs et volailles

Méthode :

- évaluation du Bâti-Flash dans sa forme actuelle
- estimation de la pertinence d'un élargissement (public, attentes, autres vecteurs de communication existants, ...)
- forme : publication distincte dans chaque filière ou publication commune ?
- conditions matérielles : équipes rédactionnelles, répartition des coûts, sources de financement, ...

Moyens : groupe de travail interne RMT (3 ITA + APCA) + services communication des ITA/APCA

Questions - Commentaires :

** Il y a besoin d'un support d'information multi-espèces concernant le bâtiment.*

** En effet des thèmes et des dossiers sont communs aux différentes filières, mais si le public de Bâti-Flash s'élargit, il faudra se poser la question des modes de diffusion.*

** Il faut donner accès aux interlocuteurs de l'enseignement.*

Réponse : Ces interlocuteurs peuvent déjà y accéder puisque Bâti-Flash est en ligne sur le site de l'Institut de l'Élevage. Il est toutefois nécessaire de le faire savoir aux enseignants et responsables d'exploitations de lycées.

5 – Prochaines échéances

Voir fichier « RMT-Bat_COPIIL_2011-06-01.pdf », diapos n°34 et 35

Les animateurs présentent les échéances à venir.

- **Validation du plan d'actions**
 - 01/06 : Présentation et échanges au sein du Comité de Pilotage
 - 06/06 : envoi du fichier aux membres du COPIIL pour avis
 - 17/06 : retours auprès des animateurs
 - Fin juin : diffusion du Compte Rendu du COPIIL + plans d'actions validés
- **Conventions**
 - Fin juin / début juillet : finalisation du budget prévisionnel et signature de la convention DGER / Institut de l'Elevage
 - Été 2011 : envoi des conventions inter-partenariales aux partenaires impliqués dans l'animation
- **Prochains comités de pilotage**
 - Comité de suivi : 2^{ème} quinzaine de janvier 2012
 - Comité de clôture : mi décembre 2012

Une réunion du bureau d'animation sera programmée tout début juillet.

Par ailleurs, un calendrier de suivi régulier des actions sera mis en place par le Bureau d'Animation, avec programmation de points mensuels.

6 – Questions diverses et échange final

En fin de séance, la discussion s'ouvre sur l'innovation.

Question - Commentaire :

Comment porter l'innovation en bâtiments à la connaissance des éleveurs mais aussi des agents de l'administration qui encadrent le PMBE. Existe-t-il un recensement des innovations ayant « fait leurs preuves ».

Réponses :

** Il n'existe pas un tel recensement et cette solution serait difficile à généraliser. En effet, si on pourrait imaginer que les innovations puissent être évaluées par « une commission d'expertise » (dont le fonctionnement serait certainement difficile à organiser) l'application des innovations sur le terrain ne peut pas se généraliser dans le sens où l'application de solutions innovantes dépend bien souvent du contexte des exploitations dans lesquelles elles s'insèrent.*

** La diffusion des avancées techniques et innovations fait partie de la phase finale des divers programmes de recherche / expérimentation. En général, cette diffusion est largement relayée par la presse agricole (comme par exemple depuis courant 2009 avec les nombreux articles sur les bâtiments simplifiés, innovants et économes).*

Le Président lève la séance à 16h30